

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de
convocation

29/11/2018

Date
d'affichage
29/11/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Lotissement Les Jardins de Bitalis
Rectification écritures comptables

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que lors du B P 2018 le Compte 1068 a
été utilisé et doit être neutralisé par le Compte 110 pour 38 241.20 €.

Considérant la nécessité d'autoriser le comptable Monsieur Christophe CHAMBON à
effectuer cette opération,

Le Conseil Municipal,

Autorise le comptable Monsieur Christophe CHAMBON à effectuer les opérations ci-dessus
nécessaires à la régularisation des écritures.

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

